

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,

Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, e. chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du J. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois. 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

Monaco, le 25 Septembre 1864.

NOUVELLES LOCALES.

Le *Journal de Nice* annonce que S. A. S. le Prince de Monaco, désireux de concourir à la création des courses à Nice, et de témoigner tout l'intérêt qu'il porte à cette institution vient d'adresser à la commission du sport par l'intermédiaire de M. le Vicomte de Grandsaigne, son premier aide-de-camp, la somme de trois cents francs.

Nous constatons avec plaisir que les journaux des villes de bains, au moment de se séparer de leurs hôtes, leur indiquent Monaco comme une des meilleures stations d'hiver, tant au point de vue des cures médicales qu'on y pourra commencer dès le mois prochain, qu'à celui du bien-être que doit procurer un confort bien entendu dans un aussi charmant pays.

Nous répétons donc, d'après l'*Abeille de Chamonix*, la *Revue* et la *Gazette des Eaux*, l'*International des bords du Rhin* etc. qu'il suffit en effet de côtoyer le littoral de Nice à Gênes pour reconnaître, que dans tout l'éblouissant panorama qui se déroule aux yeux du voyageur, il n'y a pas une région dont la position soit abritée comme celle de la Principauté. « Point de raffales, disent ces journaux, pas de vents du nord, jamais de neige, un hémicycle de montagnes sert d'encorbeillement au pays et le présente au plein soleil, du côté de la mer, en l'isolant du nord-est au sud-est. » C'est à Monaco en effet que le mot *climat local* a une valeur tout à fait réelle.

Nous voulons en donner un exemple en passant :

Il y a tout près de Gênes — et l'on sait que Monaco en est à quelques heures — dans l'endroit le mieux abrité de cette *Rivière de Gênes* si justement vantée, une villa, très visitée par les étrangers, où un homme de goût a dépensé des millions pour réaliser un Eldorado.

Ce qu'on a remué de montagnes à la villa Pallavicini, ce qu'on a créé de collines, de grottes, de vallons et de cours d'eau, on ne saurait l'imaginer. Et comme le marbre et l'or se disputent les pavillons et les kiosques, chacun de ces petits temples en miniature a pour ombrage la végétation du pays qu'il rappelle. Les cicas revoluta, dont chaque tige représente une fortune, le sabal adansonii, l'anthurium, l'arocaria colonaris et Bidyilli, tout un monde de luxuriants arbustes enchantent le regard; mais hélas! malgré le soleil d'Italie, les soins les plus dis-

pendieux permettent à peine pendant quelques mois l'illusion d'une vie en plein air à toutes ces plantes; ce sont les artifices les plus ingénieux qui font croire que l'on foule le sol qui les nourrit. Et cependant, nous le répétons, nulle situation n'est mieux choisie que celle de la villa Pallavicini; il y a comme à Monaco des montagnes protectrices, des brises de mer et ce soleil qui dore sans cesse la vieille Ligurie, mais il n'y a pas de climat local. A Monaco, où la nature est partout grandiose et comme surexcitée dans son horizon immobile, toutes ces plantes naissent et croissent comme d'elles-mêmes, avec une rapidité prodigieuse, et depuis les palmiers centenaires jusqu'au cissus discolor qu'on y fait pousser en bordure, tout semble y vivre sur un sol natal.

La crise monétaire qui depuis quelque temps pèse si lourdement sur la place de Londres et qui réagit sur tous les marchés de l'Europe ne paraît pas être arrivée à son terme. La Banque d'Angleterre vient de porter le taux de l'escompte à 9 0/0 et, par contre coup, la Banque de France à 7 0/0 et la Banque de Turin à 8 0/0. Le but de cette élévation de l'intérêt du numéraire est de limiter les opérations d'escompte et, par suite, de maintenir dans des conditions normales l'encaisse métallique des Banques, mais on comprend qu'une telle mesure, en diminuant la puissance du crédit, a pour résultat inévitable de suspendre une foule d'opérations et d'entreprises préparées de longue main et qui n'attendent pour se développer qu'un peu plus de calme dans la situation financière.

Nous n'avons pas à souffrir directement de cet état de choses. Il ne se forme pas dans la Principauté de ces gigantesques entreprises, industrielles ou commerciales, qui ne sauraient être mises en œuvre sans l'alliance obligée des capitaux et du crédit. Il se fait sans doute dans notre pays de larges créations et des transactions importantes, mais tout cela s'exécute avec des capitaux existants, tout prêts à être employés et bien plus que suffisants pour accomplir tous les projets appelés à concourir au développement de la prospérité générale. Ce que nous voyons autour de nous, en France et en Italie, ce sont des villes et des contrées gravement atteintes bien moins encore par la prétendue rareté du numéraire que par l'effet moral de l'élévation de l'escompte dont le taux est pour ainsi dire le cours officiel du loyer de l'argent.

La situation actuelle a remis à l'ordre du jour une question économique depuis longtemps résolue par les hommes spéciaux, nous voulons parler de la

limitation du taux de l'intérêt en matière civile et commerciale.

La liberté de l'intérêt est devenue aujourd'hui une impérieuse nécessité commandée par les besoins nouveaux du commerce de l'industrie et des affaires. La crise que nous traversons ne laisse plus d'arguments aux contradicteurs de cette liberté économique. En effet, lorsqu'on voit des Banques autorisées par la loi à prêter leur argent à 7, 8 et 9 0/0 comment pourrait-on, sans méconnaître les premières notions de l'équité et de la justice, refuser aux particuliers ce qu'on accorde aux institutions de crédit?

Le gouverneur honoraire de la Banque de France, M. le sénateur comte de Germiny, dans un lumineux rapport, vient de développer devant le conseil général de la Seine Inférieure cette question de la liberté pour tous de l'intérêt de l'argent. Ce profond financier reconnaît que la loi française de 1807 qui limite le taux de l'intérêt avait été établie surtout pour protéger les cultivateurs contre les usuriers, et il reconnaît aussi qu'une expérience de soixante ans a constaté qu'elle n'a empêché ni un prodigue de se ruiner, ni un paysan nécessiteux de trouver de l'argent au-dessus du taux légal; cette loi est sans effet possible dans l'application; en fait, elle est éludée aussi bien dans les comptoirs que devant les tribunaux, et en économie politique on peut dire qu'elle est un non sens.

Il est temps, sur cette question de l'intérêt de l'argent, dit M. le comte de Germiny, de rendre justice à la sagacité publique, de ne plus la croire déshéritée des instincts qui doivent la protéger, et de lui laisser en toute liberté d'action le soin de ces sortes d'affaires.

Si vous continuez à vouloir que, dans votre pays, il ne soit pas possible de tirer des capitaux un loyer supérieur à 5 et 6 0/0, savez-vous où la limitation peut conduire? A la paralysie industrielle, à la privation de l'élément le plus nécessaire au travail: car, lorsqu'il sera possible d'employer ailleurs, à des conditions plus avantageuses, ces capitaux indispensables à vos travaux, qui vous en apportera quand vous les demanderez? Personne. Ce n'est pas, le taux de l'intérêt de l'argent qui importe aux affaires, mais la certitude de n'en jamais manquer, à quelque prix que ce soit. — Lorsqu'on sera digne de beaucoup de crédit, même sans être riche (car il n'est pas nécessaire d'être riche pour en mériter; il suffit d'avoir du talent et de nobles sentiments); lorsqu'on sera, dis-je, digne de beaucoup de crédit, on l'obtiendra à bon marché; dans le cas contraire, si on paye l'argent plus cher, il servira à conquérir par le temps et le travail ce précieux crédit auquel, à moins de présomption et de témérité, nul ne peut prétendre qu'avec patience.

En résumé, pour M. de Germiny comme pour les

économistes les dispositions surannées de la limitation doivent disparaître des lois pour faire place à la liberté de l'intérêt. C'est par l'application de ce principe que s'exercera la plus heureuse influence sur la généralité des affaires.

ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ
DE LA VILLE DE MONACO ET DES SPÉLUGUES.

III. (*)

CANALISATION.

Dans les deux précédents articles, nous avons discuté la question de l'emplacement à donner à l'usine au point de vue d'une base spéciale de production, le *bog-head* : actuellement, il ne nous reste plus à dire que quelques mots sur la canalisation pour faire comprendre à nos lecteurs les points délicats de ce complément indispensable de l'œuvre.

En principe, on admettra sans peine que, dans une ville, la meilleure position d'une usine à distribution souterraine serait le centre même de la ville. On obtiendrait ainsi sur tous les points un éclairage d'une grande constance et d'une parfaite homogénéité. Mais, comme il n'est pas permis, à moins de se trouver dans des circonstances exceptionnelles, de réaliser ce *desideratum*, on cherche naturellement à se placer à la plus petite distance possible, en tenant compte toutefois des ordonnances qui régissent les établissements insalubres.

Lorsque l'emplacement est définitivement arrêté, on étudie la distribution du gaz, de la même manière qu'on le ferait pour l'eau, quoique dans d'autres conditions, en cherchant pour les artères principales les lignes les plus directes, les terrains les plus propices et après avoir fait un nivellement exact des surfaces à éclairer.

Ainsi, au sortir des gazomètres, le tube de prise doit présenter une section considérable; dès la première bifurcation importante les conduits diminuent de diamètre, et le réseau s'épanouit ensuite en tuyaux dont la section s'amointrit graduellement en raison des dédoublements successifs et de la moindre quantité de gaz à transmettre.

Le nivellement du fond des tranchées dans les terrains à traverser présente un intérêt capital pour l'établissement des conduites. En effet, le gaz séjournant sur l'eau dans les cuves pneumatiques de l'usine, se sature d'humidité et entraîne dans les tuyaux une certaine quantité de vapeur qui s'y condense. La circulation du gaz finirait par être complètement interceptée, si, au moyen de pentes calculées, on n'accumulait pas l'eau déposée dans des appareils spéciaux, improprement appelés siphons, qui lui fournissent un écoulement sans néanmoins donner issue au gaz. C'est à la présence de l'eau dans une conduite, de quelque calibre qu'elle soit, qu'il faut attribuer ces intermittences que l'on observe souvent dans la flamme d'un ou de plusieurs becs, surtout dans les longues avenues. Il se produit, dans les terrains mouvants, des tassements qui détruisent la précision des lignes de pente; des coudes se forment, l'eau s'y accumule et le fluide gazeux ne circulant plus qu'avec effort et soubresauts la pression varie à chaque déplacement de la colonne d'eau et détermine ces oscillations de lumière si fatigantes pour la vue.

Dans un pays comme Monaco, où le roc vient sur beaucoup de points affleurer la terre végétale, on doit se préoccuper, dans une certaine limite, en outre des considérations qui précèdent, moins de la

ligne droite et des pentes ou contrepentes, (ceci est une affaire de métier), que de la nature des terrains à fouiller pour établir la canalisation.

Admettons un instant que l'usine soit placée au fort Antoine, il faudra nécessairement, pour la pose des tuyaux de gros diamètre, faire dans le rocher une tranchée de 400 mètres environ de longueur sur une profondeur assez considérable. Supposons la au contraire installée sur l'ancien cimetière, terrain dont nous avons déjà, pour d'autres raisons, signalé les avantages, la grande artère n'aura plus à traverser qu'un terrain sableux et la route, depuis le gazomètre jusqu'aux Spélugues; c'est-à-dire que les frais d'établissement seront beaucoup moins coûteux. Quant à l'éclairage de la ville, il ne saurait présenter de difficulté sérieuse, les tuyaux pouvant, à bon compte, côtoyer le chemin des grandes portes jusqu'à la promenade Saint-Martin.

Nous avons démontré qu'en adoptant le *bog-head* comme base de production, on pourrait singulièrement restreindre les dimensions de l'usine: la même considération s'applique aux conduits. Le pouvoir éclairant du gaz de *bog-head* étant, en chiffres ronds, à celui du gaz de houille comme 3 est à 1, il est évident que l'on aurait à consommer, avec l'un, un volume de fluide trois fois plus petit qu'avec l'autre. La section des tuyaux subirait donc aussi une réduction importante: or, comme le prix des tubes décroît dans une proportion plus forte que celle des diamètres, la Société obtiendrait ainsi une économie très notable. Il est superflu d'entrer à cet égard dans de plus amples explications; car, si nous avons eu l'intention de donner dans cette feuille un aperçu succinct des différentes opérations de l'usine, nous n'avons jamais eu la prétention d'initier nos lecteurs, par quelques lignes de notions fort élémentaires, aux difficultés d'une industrie qui a ses journaux hebdomadaires et que la science améliore et perfectionne chaque jour.

Nous avons voulu seulement les mettre à même d'apprécier à leur juste valeur les bienfaits de la création projetée et tâcher de faire produire à cette création tous les avantages qu'il est matériellement possible d'en attendre.

Ajoutons aussi que nous faisons bon marché de nos propres idées, et que, si l'on nous démontre qu'il y a mieux à faire que ce que nous proposons, nous l'acceptons de grand cœur,

A. H.

(La fin au prochain numéro.)

CHRONIQUE DU LITTORAL.

S. M. l'Impératrice de Russie vient passer la saison d'hiver à Nice. Le comte Schiwaloff, arrivé hier à Nice, a loué pour S. M. les magnifiques villas Bermond et Peillon avec leurs dépendances. M. Scariatine, consul général de Russie, vient également d'arriver à Nice. On nous assure également qu'un grand nombre de familles russes qui n'ont pas encore visité nos contrées s'y rendront cette année. Les embellissements qui ont eu lieu à Nice cet été font espérer que le séjour en sera plus que jamais agréable aux Augustes hôtes qui le choisissent pour résidence d'hiver. Ces embellissements se continuent. On vient de terminer l'étude du prolongement de l'avenue du Prince Impérial, le nouveau projet sera très prochainement mis à l'enquête. En même temps Nice relie par des moyens de communication nouveaux les arrondissements qui fournissent à ses besoins croissants de consommation. Une nouvelle section de la route impériale de Nice à Barcelonnette qui s'arrête à St-Sauveur, va être mise en adjudication au premier jour. Le St-Sauveur, dont il s'agit, et qu'il ne faut pas confondre avec celui dont les eaux thermales jouissent d'une grande vogue, va se trouver voisin d'un établissement ther-

mal qui pourrait bien rivaliser avec ceux des Pyrénées et dont la situation dans nos parages serait un vrai bienfait; l'académie de médecine a donné un avis favorable à la demande d'exploitation de la source sulfureuse de St-Martin-Lantosque (Alpes-Maritimes.)

Lord Brougham qui vient de célébrer à Londres le 86^e anniversaire de sa naissance, va partir prochainement pour sa résidence de Cannes où il est attendu.

La ville de Marseille sera cette année le centre de la réunion extraordinaire à laquelle la Société géologique de France convoie les géologues du monde entier. Le jour fixé pour la première réunion est le vendredi 7 octobre à midi. Les séances seront publiques.

Une autre fête artistique vient d'avoir lieu à Aix à l'occasion du concours de la Société départementale d'agriculture. Des concours de poésie provençale ont eu lieu. Le jury a eu à juger 82 pièces de vers: pour l'éloge du roi René 22; pour l'éloge de l'agriculture provençale 19; sujets plaisants 45. La facétie domine chez les poètes méridionaux. Une médaille d'or et six médailles d'argent ont été distribuées. C'est une dame qui a gagné la médaille décernée à l'éloge de l'agriculture, concurrentement avec un voyageur de commerce de Carpentras, qui a laissé gagner le prix de la pièce plaisante à un grave fonctionnaire des Bouches-du-Rhône. Orange a eu aussi sa solennité. On y a inauguré la statue de M. le comte de Gasparin. Une magnifique exposition de bestiaux, de fruits et de fleurs a précédé cette inauguration. La statue qui, dit-on, est fort remarquable, est l'œuvre de M. Hébert. M. de Gasparin a publié un traité d'agriculture à l'époque de son passage au ministère de l'intérieur. A Perpignan, c'est une fête pastorale qui a eu lieu. M. l'abbé Ramadié que ses hautes vertus recommandaient au gouvernement français a été installé au siège épiscopal de la ville.

Du côté de Toulon, c'est toujours la grande activité de la vie maritime. Le mouvement des troupes sur l'Algérie est en voie d'exécution. Le camp de la Porte Impériale s'est couvert de tentes qui par leur nombre, dénotent le passage de colonnes de mille à douze cents hommes chacune.

On parle de douze mille hommes à envoyer avant la fin du mois. La frégate le *Labrador* va emporter le premier convoi. Le maréchal de Mac-Mahon s'est embarqué pour Alger à bord de la *Thémis*.

LE COTTAGE ET LA VILLA

Heureux, trois fois heureux ceux qui peuvent, pendant les mois d'été et les tièdes journées d'automne, vivre loin des villes, dans quelque coin ombragé de grands arbres, arrosé d'eaux fraîches et limpides. Heureux les touristes qui se moquent des ardeurs de la saison torride près des glaciers des Alpes ou dans les fraîches vallées d'Allemagne. Heureux enfin ceux qui ne possèdent qu'une toute petite maison de campagne, un modeste abri près duquel le rossignol chante au mois de mai et que les rouges-gorges et le troglodyte égayent de leurs refrains, aux approches de l'hiver... une villa... un cottage.

Une villa!.. ce nom représente dans notre esprit et notre souvenir les splendeurs et les délices de la campagne.

Chez les Romains, la villa était très-souvent un palais; chez nous, elle réunit très-souvent les splendeurs du luxe aux plus douces commodités de la vie.

Le cottage, ainsi que le mot l'indique, est anglais, tout ce qu'il y a de plus anglais. C'est un pavillon plus ou moins rustique, dont la forme et les dimensions varient à l'infini, soumises qu'elles sont au goût ou plutôt au caprice du propriétaire.

Un voyageur tant soit peu caustique a dit dans des lettres sur l'Angleterre: « Ce pays-ci ressemble à un « plat d'épinards: la verdure à la couleur jaune clair « du légume en question; les maisons ont la teinte « bistrée des croûtes de pain qui complètent le plat « d'épinards. »

Nous pouvons, en toute conscience, appliquer cette définition humoristique au cottage; en effet, les habitations désignées sous ce nom sont ordinairement construites en briques, au milieu de pelouses plus ou moins vastes, où se voient quelques grands arbres clairsemés. En Angleterre, le soleil n'ayant pas la même puissance rayonnante qu'en France, les amateurs de la villégiature n'éprouvent pas le besoin d'avoir d'épaisses futaies: ils laissent très-volontiers des clairières où se glissent les pâles rayons de l'astre du jour,

(*) Voir les numéros du 11 et 18 Septembre.

ainsi que le dit un poète écossais.

Si on nous demandait quelle différence il y a entre une villa et un cottage, nous répondrions sans hésiter :

— La villa est une maison plus élégante que confortable. — Le cottage est très rustique, mais on y trouve plus de commodités que dans la villa française ou italienne ; la villa, c'est l'agréable ; le cottage, c'est l'utile.

A moins que les propriétaires n'aient le bon esprit de réunir les deux, ainsi que le recommande Horace, l'heureux possesseur de la villa de Tibur, qu'il a immortalisée dans ses vers.

« Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Mais ce n'est pas en Angleterre qu'il faut chercher cet heureux hyménée ; la villégiature, chez nos voisins, ne ressemble presque en rien à l'idée que nous nous en faisons en France. Les Anglais se préoccupent peu de l'élégance ; ils préfèrent le solide et ils ont raison, du moins en faisant la part de leurs goûts et de leurs aptitudes.

En France, une villa est coquette, pimpante ; elle a plus d'apparence que de fond. Le contraire se produit dans le cottage... On y cherchera vainement des vestiges de style architectural ; les constructions sont bizarres comme les habitudes des personnes qui les font exécuter.

Si on voulait savoir quelle est notre opinion sur le cottage et la villa, nous la formulerions ainsi : Le cottage convient au pâle soleil, au ciel périodiquement brumeux de l'Angleterre. La villa a besoin, pour bien resplendir, de toutes les clartés du ciel.

Donc, nous avons le cottage en très-haute estime. Mais nous réservons notre admiration, nos plus tendres affections pour la villa, surtout lorsqu'une belle et gracieuse dame y représente l'incomparable déesse qui répond à ce doux nom : HOSPITALITÉ.

L. DE PEYRÈS.

L'homme cherche souvent bien loin ce qu'il a sous la main. Il court à la mer, il va au midi, au nord, à l'est ou à l'ouest, réclamer le secours des eaux bien-faisantes. Mais tout le monde n'a pas le temps ni l'argent de voyager pour sa santé. Aussi cette bonne et prévoyante nature, dont on s'entête à ne pas suivre les lois, a-t-elle fait naître à chaque pays les plantes et les fruits qui doivent être le remède des maladies qui s'y développent. Pour prendre un exemple, citons ce petit fruit globuleux transparent que le soleil se plaît à dorer dans ce mois mélancolique de septembre, alors que la terre rend ses derniers soupirs de chaleur.

Le raisin, qui vient partout, est sans contredit l'aliment le plus agréable, le médicament le plus utile. Le raisin contient tout préparés la plupart des principes essentiels que dans la science on appelle azote, albumine, carbone, et aussi des sels minéraux, des phosphates, qui entrent dans la composition des tissus de nos organes, des os et du sang lui-même. Il contient en outre 20 à 25 0/0 de son poids de matières solides, qui sont de la glucose ou sucre de raisin, une matière mucilagineuse, une matière grasse, des acides végétaux libres ou combinés avec les bases, spécialement de l'acide tartrique, malique, des tartrates de potasse, de chaux ; diverses substances minérales, telles que la potasse, la chaux, la magnésie, combinées à l'acide phosphorique, au chlore, formant principalement des sulfates de potasse, des chlorures de potassium et de sodium, du phosphate de chaux, de la silice, de l'alumine, des oxydes de fer et de magnèse.

NOUVELLES DIVERSES.

— Conformément à la convention conclue entre la France et le royaume d'Italie, les habitants de la France et de l'Algérie, d'une part, et les habitants du royaume d'Italie, d'autre part, pourront, se transmettre réciproquement des sommes d'argent, au moyen de mandats spéciaux tirés par des bureaux de l'administration des postes de l'un des deux pays sur des bureaux de l'administration des postes de l'autre pays. Aucun mandat ne pourra excéder la somme de 200 fr. Il sera perçu pour chaque envoi de fonds une taxe de 20 c. par 10 fr. ou fraction de 10 fr.

— Le 15 septembre, a eu lieu l'inauguration du chemin de fer de Chambéry à Grenoble. Aucune fête n'a signalé cet événement, mais la Compagnie de Lyon à la Méditerranée, à qui appartient cette ligne, a pris la résolution de donner aux pauvres des communes parcourues 6,000 fr. qu'elle aurait dépensés pour cet objet.

— S. M. l'Impératrice des Français voyageant incognito, sous le nom de comtesse de Pierrefonds, est allée prendre les eaux à Schwalbach, dans le duché de Nassau.

Cette petite ville dont les eaux sont très renommées est située à trois lieues au nord-ouest de Mayence et compte 1,500 à 2,000 habitants.

On assure que les eaux de Schwalbach ont été recommandées à l'Impératrice qui a depuis quelques temps des rhumes fréquents.

Quoique la saison soit un peu avancée, que les matinées et les soirées soient très-fraîches dans cette région du Taunus, on espère que l'Auguste visiteuse trouvera dans cet établissement thermal le soulagement qu'elle est venue y chercher.

On raconte qu'une lettre de crédit ayant été demandée pour S. M. à M. de Rothschild le célèbre banquier, qui a de l'esprit, bien qu'il ait le moyen de s'en passer, n'a pas voulu employer vis-à-vis de la souveraine la formule des lettres de crédit ordinaire, et voici assure-t-on la teneur textuelle de cette traite insolite : « M. de Rothschild de Paris, prie M. de Rothschild de France fort, de mettre à la disposition de M^{me} la comtesse de Pierrefonds sa personne et sa fortune. »

— L'intrepide géographe anglais qui vient dernièrement de rentrer en Angleterre, le capitaine Speke, qui a visité les sources du Nil, et l'un des plus grands voyageurs de notre temps, vient de mourir victime d'un accident. Le capitaine Speke, accompagné d'un ami, était parti pour chasser aux environs de Chippenham. Arrivé au rendez-vous de chasse, il voulut, pour éviter un détour, escalader un mur. La détente de son fusil se lâcha, et il fut tué sur le coup. La science géographique perd en lui un de ses plus infatigables chercheurs, et le monde un de ses véritables bienfaiteurs.

— On trouve dans un rapport de M. Michel Chevalier, sur la Statistique générale de la France, quelques chiffres qui ont bien leur signification. A tout âge, sauf au-dessous de vingt ans, les mariés donnent, à nombre égal, un moindre nombre de décès que les célibataires. La statistique conseille donc le mariage.

Un second fait intéressant est celui-ci : La vie moyenne, qui n'était que de 31 ans et 6 mois, de 1806 à 1809, et de 33 ans 7 mois de 1830 à 1834, s'était élevée à 36 ans 8 mois pendant la période de 1850 à 1854.

Enfin, les progrès de la population, par l'excédant des naissances sur les décès, est plus rapide, dans les campagnes que dans les villes. En 1850, il a été d'un peu plus d'un tiers pour cent dans les villes et d'un peu plus d'un demi dans les campagnes.

— On parle de la création à Paris d'un théâtre religieux où l'on ne jouera que des pièces tirées de l'Ancien-Testament.

— Une nouvelle salle de spectacle va s'ouvrir la semaine prochaine à Toulouse sous le nom d'Ambigu Toulousain, ce qui portera à cinq le nombre des théâtres de la capitale du Languedoc, dont trois nouveaux.

— Un grand nombre de théâtres, tels que ceux de Lille, du Havre, de Rouen, de Marseille, etc., ont jugé à propos de supprimer les débuts, comme une conséquence de la liberté des théâtres.

— Un terrible malheur vient d'arriver à Magdebourg (Prusse), pendant la représentation au théâtre de cette ville d'une pièce intitulée : Robert et Bertrand.

L'action du premier acte se passe dans un donjon élevé à la hauteur d'un troisième étage au-dessus du niveau de la scène. Par suite d'un accident de décor dont on n'a pas encore pu constater la cause, quelques poutres se détachèrent, et en moins d'un moment, l'échafaudage tout entier s'écrouta sur l'orchestre, entraînant dans sa chute deux acteurs. A part ces infortunés tués sur place, plusieurs personnes furent grièvement blessées. Une dame eut le bras littéralement arraché du corps, et un monsieur eut l'épaule complètement fracassée.

L'un des musiciens ne dut son salut qu'à un hasard. Au moment où l'échafaudage commençait à chanceler, il s'était blotti sous son pupitre, sur lequel il avait posé son ophicléide. L'instrument fut broyé, sans que le musicien éprouvât le moindre mal.

Le directeur du théâtre a dû indemniser les blessés et les familles des victimes d'une somme de 10,000 florins.

— Nous lisons dans la *Nazione* de Florence :

Un contrat singulier a été signé ces jours derniers entre la direction du domaine et M. Félix Michel. Ce dernier a fait savoir au gouvernement italien qu'un trésor se trouvait dans un bâtiment appartenant au domaine. Il s'est engagé à fournir un cautionnement pour les travaux à exécuter dans le but de découvrir ledit trésor, de prendre à sa charge les dépenses nécessaires, et il a été convenu avec le gouvernement que, lorsque le trésor serait trouvé et reconnu par une commission de légistes, d'artistes et d'archéologues, il sera partagé par égales portions entre lui M. Michel et l'Etat.

Nous savons que ce contrat est entouré de toutes les garanties désirables, que le gouvernement n'encourt aucune dépense, et que les travaux, auxquels assistera toujours un ingénieur du génie civil, ne seront entrepris qu'après le versement du cautionnement.

On attend de Turin l'approbation du contrat. M. Michel déclarera ensuite quel est le bâtiment qui, selon lui, renferme le trésor. Nous attendons avec curiosité le résultat des recherches, que nous porterons à la connaissance du public.

— Les joueurs d'orgue italiens sont si nombreux à Londres que dans les hôtels où ils sont logés on les entasse d'une façon barbare, nuisible à leur santé. Lors d'une dernière visite faite par le corps sanitaire, on a trouvé quatorze joueurs d'orgue couchés dans une seule chambre ; des lits étaient en outre établis sur les paliers. M. Gibbon, officier de santé, qui a constaté la chose, a été tellement suffoqué par l'air vicié d'un de ces bouges, qu'il en a eu la fièvre pendant huit jours. On a ordonné qu'à l'avenir six personnes au plus pourraient coucher dans la même chambre.

— Nous trouvons l'anecdote suivante dans une biographie populaire du maréchal comte de Castellane :

« Un jour, Castellane avait à sa table deux généraux de passage à Lyon, avec l'officier de service, remplissant, comme quatrième, le rôle de grande utilité. Au dessert, la conversation roula sur les différents uniformes en usage dans les hussards. Un des généraux affirmait que tel régiment portait en telle année le pantalon bleu ; le maréchal croyait se rappeler, au contraire, qu'à cette époque le pantalon en service était rouge.

» L'officier d'état-major, qui jusque-là n'avait ouvert la bouche que pour manger, se trouvait par hasard avoir servi dans le régiment en question. Il laissa donc échapper ce mot : « bleu. » Le lendemain, le maréchal disait en parlant de lui : « C'est un bon officier, mais il est bavard. »

— Un correspondant du *Times* ayant inspecté une des prisons de l'Angleterre il y a quelques jours, a trouvé une ardoise appartenant à un prisonnier qui subit en ce moment dans cette prison une seconde condamnation à la servitude pénale, sans compter un grand nombre de condamnations antérieures plus légères.

Ayant vu par l'examen de cette ardoise que ce détenu charmait les loisirs de sa longue captivité en y inscrivant ses pensées sous une forme poétique, le correspondant du journal anglais lui transmit une de ces pièces de vers, fort bien faite d'ailleurs. En voici la traduction :

« Je ne suis pas libre de sortir, — je suis enfermé et tenu sous clé, — mais vraiment j'applaudis à tous les soins que le public prend de moi. Je ne suis pas plus méritant que d'autres, — et même je le suis beaucoup moins ; — cependant je reçois ma nourriture, tandis que d'autres meurent de faim ou vont mendier de porte en porte. — Je vois dans la rue — l'honnête homme pauvre à moitié nu ; — moi je suis vêtu des pieds à la tête — et protégé du froid. — Il y a des milliers d'hommes qui ne sauraient dire — où ce soir ils reposeront leur tête ; — moi j'ai une cellule bien chaude et bien aérée. — Je me baigne, j'ai de bons livres, un bon lit. D'autres mangent le pain du *work-house*, et on leur rogne leur maigre pitance. Moi, on me donne trois repas par jour. — Cette nourriture est suffisante, bonne et saine. — Brave public anglais, à ta santé ! Toi qui me dispenses de tous soins. — Tant que tu nous traiteras ainsi, tu ne manqueras pas de voleurs. »

TIRAGE 30 SEPTEMBRE

LOTÉRIE MUNICIPALE ST-CLOUD, on trouve des billets dans toute la France chez tous les *Libraires, Débitants de tabac.* — Billets à 25 c.

LOTÉRIE DES ENFANTS PAUVRES (1,500,000 fr.)
603 Lots. — Gros lot 150,000 fr. pour 25 c.

LOTÉRIE DES ANDELYS (750,000 francs.)
310 lots. — Gros lot 100,000 fr. pour 25 c.

Garanties complètes: tirages publics (Hôtel de Ville) sous la surveillance de l'Autorité.

Prendre aujourd'hui des *billets assortis* de ces 2 Grandes Loteries pour participer à tous tirages et toutes chances de gain de plus de mille lots. Gros lots 5,000 fr., — 10,000 — 100,000 — 150,000 fr.

Si à Monaco on ne trouve pas de billets, adresser immédiatement (en mandat de poste ou timbres-poste) au Directeur du BUREAU EXACTITUDE, 68, rue Rivoli, Paris, 5 francs pour recevoir par retour du courrier 20 billets assortis.

A. DALBERA, Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 17 au 23 Septembre 1864.

MENTON. brick *Elvire*, c. Prussi, en lest
NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.
ID. b. *Sylphide*, c. Corras, m. d.

NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest
ID. id. id. id. id.
ID. b. *Conception*, c. Saissi, m. d.
ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.
MARSEILLE. b. *St-J-Baptiste*, c. Grondone, engins de pêche

CANNES. b. *Rose Emilie*, c. Dozol, plâtre
MENTON. b. *Aigle Impérial*, c. Palmaro, en lest
ID. b. *Napoléon III*, c. Clugny, id.
ST-RAPHAEL. b. *St-Joseph*, c. Palmaro, vin
NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, m. d.
ID. id. id. id. id.
ID. b. *Jeune Louise*, c. Barraul, houille
ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest

Départs du 17 au 23 Septembre 1864.

CETTE. brick *Elvire*, c. Prussi, en lest
NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.
MENTON. b. *Sylphide*, c. Corras, m. d.
NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest
ID. id. id. id. id.
MENTON. b. *Conception*, c. Saissi, m. d.
NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest
STE-MARGUERITE. b. *St-J-Baptiste*, c. Grondone, engins de pêche

CANNES. b. *Rose Emilie*, c. Dozol, en lest
STE-MAXIME. b. *Aigle Impérial*, c. Palmaro, id.
ID. b. *Napoléon III*, c. Clugny, id.
NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest
ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.

MENTON. b. *St-Joseph*, c. Palmaro, vin
NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest
ID. id. id. id. id.
ID. *Jeune Louise*, c. Barraul, en lest
ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, id.
ID. id. id. id. id.

Bulletin Météorologique du 18 au 24 Septembre 1864.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHÉRIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
18 7bre	21 »	23 »	24 »	beau	nul.
19 »	21 »	23 »	24 »	id.	id.
20 »	22 »	22 »	23 »	id.	id.
21 »	19 »	22 »	24 »	id.	id.
22 »	19 »	22 »	24 »	id.	id.
23 »	20 »	24 »	26 »	id.	id.
24 »	20 »	23 »	25 »	id.	id.

Orchestre des Bains de Mer de Monaco.

CONCERT

Tous les jours de 2 à 4 heures et de 8 à 10 heures, SOUS LA DIRECTION DE M. EUSÈBE LUCAS.

Trousseaux
et
Layettes

AU PETIT SAINT THOMAS

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE.

Rue du Bac, 33, et rue de l'Université, 23, Faubourg Saint-Germain, à Paris.

Les propriétaires de cet établissement nous prient de rappeler à nos lecteurs qu'ils ont depuis longtemps créé un service spécial pour la province. Ils envoient tous les échantillons franco et toute expédition au dessus de 25 FRANCS est affranchie jusqu'à destination. Les prix, marqués en chiffres connus, sont les mêmes pour Paris et la province. — Cette maison n'a de succursale ni de représentants dans aucune ville de France. — Un catalogue détaillé des marchandises qui se trouvent dans ses magasins, est adressé aux personnes qui le demandent.

Cachemires
Français
et de l'Inde.

LIQUEUR DES MOINES BÉNÉDICTINS

DE L'ABBAYE DE FÉCAMP.



BASE SPIRITUEUSE. — Eaux-de-vie de Cognac des premiers crus.
PARTIE ACTIVE. — Plantes croissant dans les falaises de Normandie, récoltées et infusées au moment de la sève ou de la floraison.

QUALITÉS. — Tonique, anti-apoplectique, éminemment digestive et d'un goût exquis.

ENTREPOT GÉNÉRAL: LEGRAND, à Fécamp(S.-Inf.)

Maison à Paris, rue Vivienne, 19.

Cette liqueur se trouve en France et à l'étranger dans tous les cafés, chez les négociants en vin et spiritueux, confiseurs, épiciers, marchands de comestibles, etc.



A LA REINE DES FLEURS

PARFUMERIE LAIT DIRIS
L.T. PIVER

PARFUMEUR DE S. M. L'EMPEREUR

SEUL INVENTEUR DU SAVON AU SUC DE LAITUE

et du LAIT D'IRIS pour la TOILETTE et le TEINT.

Entrepôt général. boulevard de Strasbourg, 10.

PARIS

DÉPÔTS dans toutes les villes de France et de l'ÉTRANGER.

HOTEL DE PARIS

A MONACO.

Cet Hôtel, situé à proximité du Casino est organisé sur le modèle du GRAND HOTEL du boulevard des Capucines, à Paris, contient des appartements somptueux et confortables. C'est, sans contredit, l'un des premiers établissements de la Méditerranée. — Cuisine française. — Service à la carte.

AVIS.

Les tuiles plates pour toitures ont définitivement détrôné les tuiles courbes dont le poids considérable surchargeait outre mesure les charpentes et en augmentait le prix. Mais il est juste de dire aussi que si les premiers essais ont donné des résultats supérieurs, la fabrication n'avait pas encore donné son dernier mot.

Aujourd'hui, l'imperméabilité, la précision des joints et la légèreté, sont assurées au système Ruy et C^{ie}. On ne saurait donc trop engager les propriétaires ou entrepreneurs à employer ce nouveau modèle.

S'adresser pour cet effet à M. Ruy, rue de France 140, à Nice, ou pour les renseignements à M. Huret, ingénieur, à Monaco, rue de l'Eglise n° 2.

LA PATERNELLE.

Compagnie Anonyme

D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE, CONTRE L'INCENDIE, ETC.

ASSURANCE DES ENFANTS.

A. DALBERA,

Agent de la Compagnie dans la Principauté de Monaco.

Blanchissage & Raccourçage à neuf de Dentelles

Rue de l'Eglise, 7.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS

MELANOGÈNE

De DICQUEMARE AINÉ, de ROUEN.

Pour teindre à la MINUTE EN TOUTES NUANCES les cheveux et la barbe, sans danger pour la PEAU et sans aucune ODEUR. Cette Teinture est SUPÉRIEURE A TOUTES CELLES EMPLOYÉES JUSQU'A CE JOUR.

Prix: 6, 12 et 15 fr. — Fabrique à Rouen, rue St-Nicolas, 39. — A Paris, chez M. LEGRAND, parfumeur, 207, rue St-Honoré.

SERVICE DU BATEAU A VAPEUR

LA PALMARIA

Départs de Nice: — 11 h. du matin. | Départs de Monaco: — 1 h. du soir.
— 5 h. du soir. | — 10 h. 1/2 du soir.